



Le secteur informel au Maroc : principales caractéristiques et tendances d'évolution

Lamiaa EL RHAZ, Yasmine BOUZINEB, Division des études générales, DPP-HCP

AU Maroc, le secteur informel pèse considérablement dans le marché de travail et au niveau de certaines activités productives. Selon l'Enquête nationale réalisée par l'HCP entre 2013 et 2014, la part du secteur informel dans le volume total des emplois créés s'est élevée à 28,7 %, et sa contribution au PIB a atteint 11 %. Cette note présente les principales caractéristiques de ce secteur par référence aux résultats des trois dernières enquêtes réalisées par le HCP. Elle vise également à examiner son évolution au cours des dernières années, en introduisant un indicateur composite de l'informalité confectionné sur la base des facteurs étroitement liés à son développement.

I. Principales caractéristiques du secteur informel au Maroc

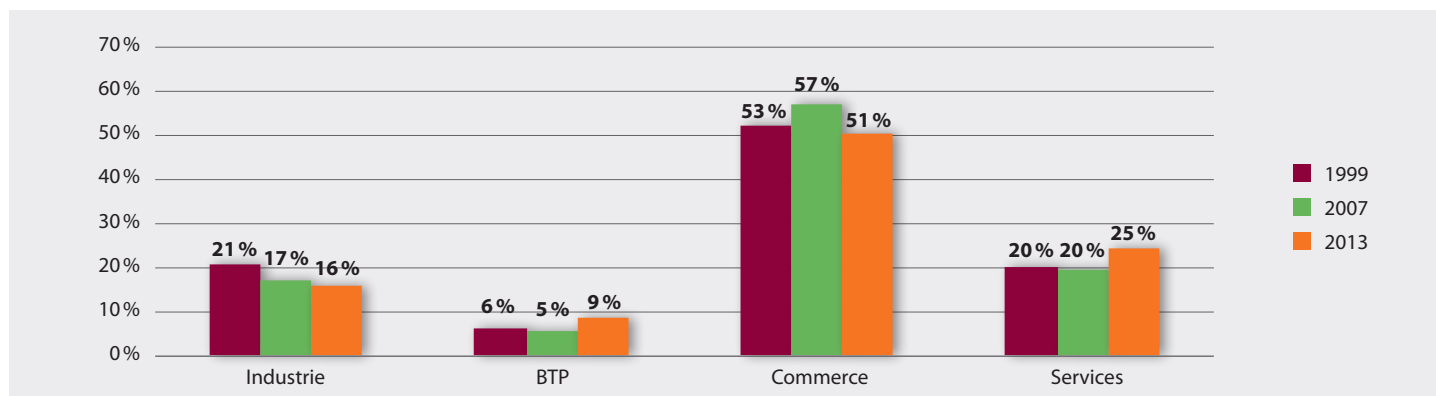
1. Des activités qui suivent les transformations structurelles de l'économie

Les créations d'unités de production informelles (UPI) ont été plus soutenues au cours de la période 1999-2006, affichant une progression de 2,9 % en moyenne par an. Cette dynamique s'est essouffée entre 2007 et 2013, avec un rythme de croissance ne dépassant pas 1,3 % en moyenne par an. Ce sont particulièrement les activités industrielles, notamment le textile, qui ont été les moins attractives en termes de créations d'UPI. C'est ainsi que la part de l'emploi informel dans l'industrie du textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure est passée de 12,49 % à 7,3 % seulement en 2013. Sachant que plus des deux tiers des ventes du secteur informel sont destinés aux ménages, cette réduction traduit

les pertes de parts de marché de ce secteur dans les produits du textile, sur fond du renforcement du positionnement des produits chinois sur le marché local.

Les créations des UPI se sont développées, par contre, dans les secteurs des services, particulièrement la branche des transports et communications et aussi la restauration, confirmant la tertiarisation de ce secteur. Le commerce représente toujours le principal vecteur de l'économie informelle au Maroc, avec une part de 50,6 % des effectifs employés en 2013. La part du commerce de détail dans l'emploi informel n'a pas subi de grands changements, sauf un transfert dans les canaux de distribution de cette branche. En effet, la vente en magasin est passée de 17,75 % en 1999 à 13,4 % en 2013. A l'opposé, le commerce hors magasin prend de plus en plus de place, passant de 12,7 % de l'emploi informel en 1999 à 17,9 % en 2013.

Figure 1
Évolution des UPI par secteur



Source : HCP.

2. Un travail informel axé sur l'indépendance et la stabilité du revenu

Les UPI ont connu une légère évolution dans la structure de leurs effectifs employés au cours des trois dernières décennies. Les indépendants y sont restés, toutefois, la catégorie professionnelle la plus importante, avec un surplus de 489 620 actifs sur la période 1999-2013. L'auto-emploi est la forme dominante au sein de ces indépendants. En 1999, la part des UPI comptant une seule personne était de 70,47 % ; elle s'est accrue pour atteindre 74,9 % en 2007 et en 2013. En contrepartie, les UPI employant plus de deux personnes ont vu leur proportion baisser, passant de 29,57 % en 1999 à 25,1 % en 2013. Les employeurs (tous secteurs confondus) ont également subi une baisse entre 2007 et 2013. Par branche d'activité, les travailleurs informels semblent se tourner plus vers le BTP et les services, toujours en vue d'augmenter leurs revenus tout en préservant leur statut d'indépendant.

Le salariat est resté également faible au sein du secteur informel. La part des salariés informels n'a pas dépassé 9 % de la population active totale des salariés en 2013. Quant aux travailleurs non rémunérés, leur poids est resté faible dans l'informel, s'établissant à 0,59 % en 2007 puis à 0,44 % en 2013.

Les actifs employés dans l'informel ont également conservé leur statut d'emploi. En 1999, l'emploi permanent représentait 86,2 % de l'emploi total dans l'informel. Cette proportion avait atteint 96,57 % en 2007, puis avait connu un faible recul en 2013 pour se situer à 94,62 % de l'emploi total. L'emploi permanent dans la branche du BTP en milieu rural a connu la plus grande progression, passant de 63,44 % en 1999 à 92,21 % de l'emploi total informel en 2013.

Ces tendances démontrent que les personnes qui intègrent ce secteur le choisissent comme principale source de revenu. Les caractéristiques sociodémographiques des travailleurs informels montrent que ces derniers ont en général le profil de chef de famille, la part des célibataires étant plus faible. L'emploi informel a été principalement masculin, avec une part de 89,5 %, attirant de moins en moins les jeunes de moins de 35 ans. En 1999, leur part s'élevait à 49,1 % contre seulement 38,2 % en 2013.

Afin de mieux cerner les fluctuations du secteur informel, nous allons procéder, dans la section suivante, à la confection d'un indicateur composite de l'informalité au Maroc, sur la base d'une analyse en composantes principales des principaux facteurs sous-jacents à son développement.

II. Indicateur composite de l'informalité au Maroc

1. Données et sources

La collecte des informations liées aux facteurs incitant à la création des UPI a permis de retenir 23 variables, dont les évolutions seront comparées à celle d'une variable

PROXY qui capte les fluctuations de la population active occupée dans l'informel. Cette dernière est définie par rapport à la population active occupée dans le privé, hors agriculture, et ne disposant pas de couverture médicale. L'analyse couvre la période 2007-2020. La liste des variables se présente comme suit :

Tableau 1 : Liste des variables

Volets	Variables	Source
Chômage	Taux de chômage national	HCP
	Taux de chômage entre 35 et 44 ans	
	Taux de chômage des 45 ans et plus	
	Durée du chômage entre 0 et 11 mois	
	Durée du chômage de plus de 12 mois	
	Chômeurs ayant déjà travaillé	
	Chômeurs n'ayant jamais travaillé	
Emploi	Taux de sous-emploi	Banque mondiale
	Taux d'auto-emploi	
Revenu et croissance	SMIG	
	Croissance du RNB/habitant	
	Valeur ajoutée agricole	
Inflation	Inflation	
Gouvernance	Qualité de la réglementation	
	État de droit	
	Contrôle de la corruption	
	Efficacité gouvernementale	
	Voix citoyenne et responsabilité	
Finances	Stabilité politique et absence de violence	Bank Al-Maghrib
	Circulation fiduciaire	
	Impôt sur les sociétés (IS)	
Fiscalité	Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	Ministère des Finances
	Pression fiscale en pourcentage du PIB	

Les résultats de l'analyse en composantes principales ont mis en relief la combinaison de six variables qui expliquent 67 % de l'inertie totale et dont la qualité de représentation s'est révélée bonne par rapport aux autres combinaisons. Il s'agit particulièrement de l'évolution du RNB/habitant, de la TVA, de la population auto-employée, du SMIG et de la qualité de la réglementation du pays. Ces variables constituent les principaux facteurs déterminants du développement de l'emploi informel au Maroc, comme en attestent les réponses des chefs d'UPI au sujet des principaux motifs de création de leur unité.

L'étude a révélé que la principale composante fiscale qui influence le secteur informel est la taxe sur la valeur ajoutée et non l'impôt sur les sociétés. Les chefs d'UPI s'approvisionnent en amont auprès de fournisseurs qui eux-mêmes sous-déclarent ou travaillent dans l'informel. Ceci leur permet d'acheter sans facture réglementée et donc d'échapper à la facturation en mode TVA. Cette situation est attribuable à leur faible inclusion financière et au manque de liquidité, principal handicap pour ces unités caractérisées par leur fragilité et l'irrégularité de leurs recettes financières.

Les ajustements du SMIG influencent également l'activité informelle. Une augmentation du SMIG contraint souvent les entreprises, en l'occurrence les TPE et les PME, dont les charges salariales pèsent lourdement sur le résultat net, à réduire leurs effectifs ou à ne pas les déclarer. Ainsi, en l'absence de mesures d'accompagnement, le passage à l'informalité se trouve favorisée par le chômage causé par une hausse soutenue du SMIG.

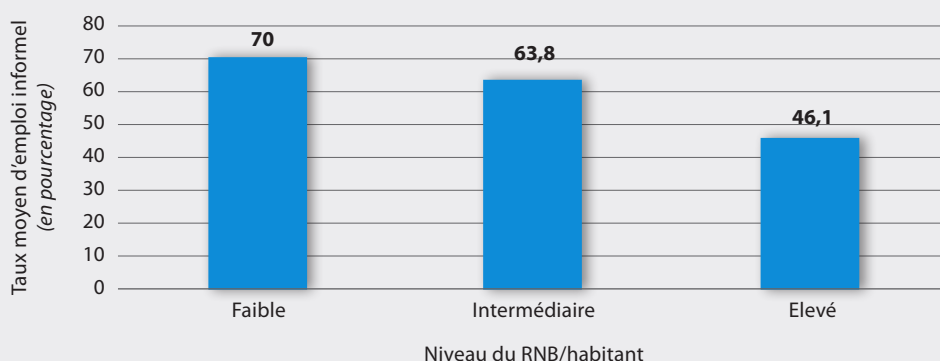
L'effet « revenu global » affecte aussi le développement des UPI, notamment le taux de croissance du revenu national brut (RNB) par habitant. Des écarts importants entre les taux d'informalité par niveau de revenu des pays sont

généralement constatés. La figure 2 montre que des taux d'informalité élevés sont associés à de faibles niveaux du RNB par habitant. Cette corrélation donne à penser que les facteurs qui aident à réduire la dimension de l'économie informelle peuvent aussi contribuer à l'amélioration des conditions de vie et du revenu disponible dans les pays en développement. Il faudrait également signaler que si une croissance économique n'est pas accompagnée d'une transition structurelle et d'une meilleure redistribution des richesses, l'informalité n'est pas toujours réduite. Il est même possible de supposer que la part des activités informelles dans l'économie, d'un point de vue PIB, puisse faire office d'indicateur de la prépondérance d'activités peu productives.

Les réglementations contraignantes comme les textes de lois, les documents à fournir et les multiples formalités à remplir pour la création d'une petite entreprise sont considérées comme coûteuses en temps ou en argent et complexes au regard du niveau d'éducation des chefs d'UPI. Ainsi, il est évident qu'un cadre institutionnel réglementaire complexe et contraignant favorise le développement des activités informelles.

Le recours à l'auto-emploi ou au travail indépendant, souvent lié à un impératif de survie, constitue une composante prépondérante au sein des différentes formes de l'informalité. Cette prépondérance a été confirmée par les résultats des enquêtes menées par le HCP auprès des UPI. En 2013, les unités de petite taille mobilisant une seule personne ont constitué 74,9 % de l'ensemble des UPI, alors que les unités de quatre personnes et plus n'y ont représenté que 2,9 %. L'auto-emploi est ainsi étroitement lié à la création des UPI.

Figure 2
L'informalité en fonction du développement économique mesuré avec le RNB par habitant



Source : Estimations de l'IIES, d'après la base de données de l'IIES sur l'informalité.

2. Évolution de l'indicateur composite de l'informalité

L'indicateur composite de l'informalité est influencé positivement par le développement de l'auto-emploi et par une augmentation de la TVA et du SMIG. En revanche, une amélioration de la croissance du RNB par habitant et de la qualité de la réglementation permet de réduire l'informalité.

Les évolutions de l'indicateur composite de l'informalité et du proxy de la population informelle sont synchrones sur plusieurs points. En effet, elles sont pratiquement parallèles et affichent une similitude quant aux périodes de retournement.

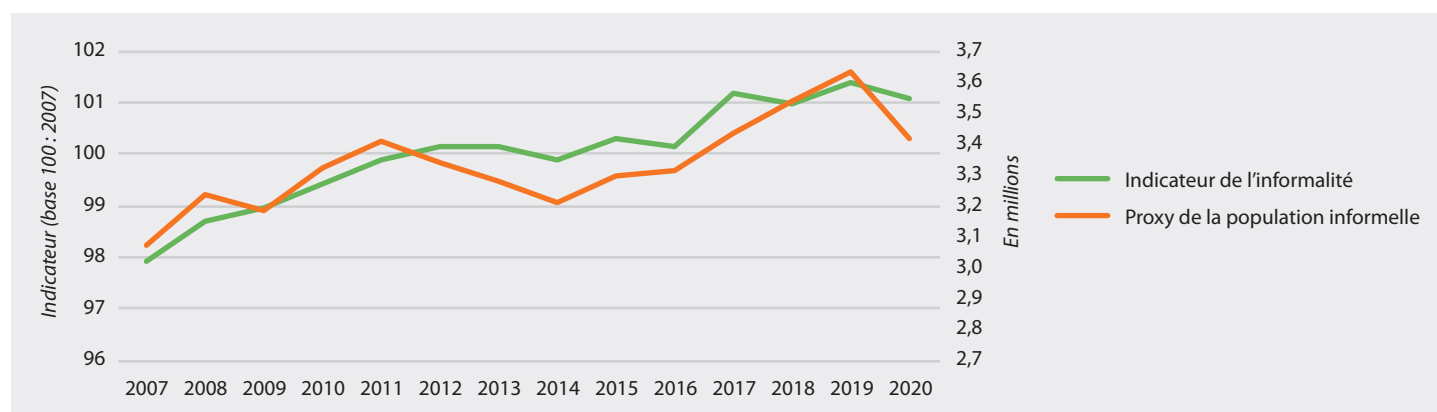
En 2020, les 2 indicateurs ont connu une baisse notable, dans le sillage des restrictions mises en vigueur pendant la période de confinement et de la faible reprise de la demande des ménages en période post-confinement. Dans une conjoncture différente de celle de la crise sanitaire, cette baisse de la population informelle aurait été synonyme d'une stratégie efficace de renforcement de l'attraction du secteur organisé et d'une transition soutenue vers la « formalité ». Cependant, compte tenu de la nature de la

crise, cette baisse ne peut traduire qu'un basculement des actifs de l'informel dans le chômage ou l'inactivité.

Conclusion

La crise sanitaire actuelle a mis en exergue les vulnérabilités du secteur informel et l'importance des aides publiques à déployer pour soutenir le pouvoir d'achat de ses effectifs employés. Ainsi, bien qu'il offre une solution alternative au chômage et au manque de revenu, sa structure de fonctionnement et sa productivité ne permettent pas son développement économique et n'assurent pas une protection sociale face aux crises économiques. Pour renforcer la résilience de ce secteur et améliorer sa performance économique, une stratégie nationale dédiée aux activités informelles reposant sur une approche intégrée et cohérente est indispensable. Elle doit tenir compte pour cela de plusieurs dimensions dont notamment l'accès au financement et au marché, la formation, la sécurité sociale, la réforme du dispositif fiscal, notamment celui qui concerne le mécanisme de la TVA, et l'amélioration de la gouvernance, surtout en matière d'allègement et d'adaptation de la réglementation en vigueur.

Figure 3
Évolution de l'indicateur composite de l'informalité et du proxy de la population informelle de 2007 à 2020



Source : Calculs des auteures.

Annexe : Worldwide Governance Indicators (WGI)

La Banque mondiale a élaboré depuis 1995 une base de données (WGI) sur la gouvernance constituée de six indicateurs agrégés, obtenus pour plus de 200 pays, alimentés par 35 sources et produits par une trentaine d'organisations dont l'ICRG, Freedom House et autres. Ces indicateurs se réfèrent aux domaines suivants :

- **Qualité de la réglementation** : elle évalue les entraves réglementaires au fonctionnement des marchés et mesure

la capacité des pouvoirs publics à élaborer et à appliquer de bonnes politiques et réglementations favorables au développement du secteur privé. Sont regroupés sous cet aspect de la gouvernance plusieurs éléments dont, notamment, la cohérence et la prévisibilité dans l'interprétation des lois et règlements, les distorsions et la complexité du système fiscal, les pratiques concurrentielles déloyales.

Les Brefs du Plan

- **État de droit** : il estime le degré de confiance et de respect par les citoyens et par l'État des institutions qui régissent leurs interactions. Cet indicateur regroupe les droits de propriété, le degré de confiance dans les tribunaux et la police, l'honnêteté du système judiciaire, le niveau de la protection intellectuelle, la fréquence de l'évasion fiscale et le degré de sécurité des biens et des personnes.

- **Contrôle de la corruption** : il jauge l'usage des prérogatives du pouvoir à des fins personnelles, en particulier l'enrichissement des individus disposant d'une position de pouvoir. Les dimensions de la gouvernance couvertes par cet indicateur concernent les politiques anticorruptions et de transparence, la confiance du public dans l'honnêteté des hommes politiques et la fréquence des actes de corruption et de détournement de fonds publics à cause de la corruption.

- **Efficacité gouvernementale** : elle quantifie la compétence de l'administration publique et la qualité des services publics. Il s'agit, également, d'une évaluation des politiques visant à améliorer l'efficacité du secteur public

via la gestion budgétaire, la capacité du gouvernement à résoudre des problèmes de développement, la qualité des infrastructures nécessaires pour le développement des entreprises, le degré de mise en œuvre des décisions et la cohérence du leadership politique.

- **Voix citoyenne et responsabilité** : elles sont le processus par lequel les gouvernements sont choisis, suivis et remplacés. Elles couvrent plusieurs dimensions telles que : les droits humains, la liberté d'expression et d'association, la liberté de la presse, la participation politique des citoyens, la liberté des élections, la transparence et l'équité dans l'action gouvernementale et l'efficacité du contrôle parlementaire sur les institutions publiques.

- **Stabilité politique et absence de violence** : elles mesurent la probabilité de changements violents de régime ou de gouvernement et celle de menaces graves à l'ordre public, y compris le terrorisme. Elles regroupent les causes internes et externes des risques d'instabilité politique, les conflits entre les composantes de la société, les grèves, la violence et la criminalité dans les rues et les menaces de terrorisme.